

**DIVISION DE STATISTIQUE DES NATIONS UNIES  
SECTION DES STATISTIQUES DU COMMERCE DE DISTRIBUTION**

**PAYS DECLARANT: Togo  
ANNEE DE REFERENCE: 2005**

**QUESTIONNAIRE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE DE  
DISTRIBUTION**

**Note importante**

Ce questionnaire est tiré d'un questionnaire pilote que la DSNU a l'intention d'utiliser pour collecter des données sur les statistiques du commerce de distribution. Il ne vise pas à recueillir des données numériques. S'il vous plaît, veuillez juste indiquer, en cochant (X) la case appropriée, si les variables/décompositions requises sont disponibles dans votre pays. L'année 2005 est prise comme année de référence pour cet exercice. Cependant, s'il n'y a pas de données disponibles pour l'année 2005, veuillez indiquer s'il vous plaît, l'année la plus récente pour laquelle vous avez des données.

*Les Recommandations Internationales sur les Statistiques du Commerce de Distribution 2008 (RISCD 2008) recommandent que le type d'activité des unités statistiques soit déterminé en termes de la nomenclature CITI, Rev.4. Veuillez indiquer aussi si un schéma national de classification des activités ou une version différente de CITI, est utilisé par votre pays. Lorsque les données sont requises par activité, veuillez s'il vous plaît cocher tous les niveaux concernés. En cochant seulement les niveaux supérieurs d'activité (par exemple, le niveau à 2 chiffres pour CITI, REV.4, pour les données annuelles), nous supposons qu'une décomposition plus détaillée n'est pas disponible.*

**Pour de la clarification ou de l'aide sur ce  
questionnaire, veuillez s'il vous plaît contacter :  
Mme. Arlene Adriano  
Section des Statistiques du Commerce de Distribution  
Département des Statistiques du Commerce**

**Courriel: [adriano@un.org](mailto:adriano@un.org)  
Téléphone: 1-212-963-2037  
Facsimilé: 1-917-367-5106**



477 Commerce de détail d'autres biens en magasins spécialisés								
478 - Commerces de détail en étals et marchés								
479 - Commerces de détail autres qu'en magasins, étals ou marchés								

**b. Variables requises par classes de taille d'entreprises**

<b>Classes de taille</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Nombre total de personnes employées</b>	<b>Nombre total d'employés</b>
<b>Total Section G de CITI, Rev.4</b>			
<b>1</b>			
<b>2-9</b>			
<b>10-19</b>			
<b>20-49</b>			
<b>50-249</b>			
<b>250 et plus</b>			

**c. Variables pour lesquelles aucune décomposition n'est requise**

<b>Total de la Formation de Capital brut</b>	
<b>Total Section G - Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles</b>	

**Notes**

--

## II. Statistiques du commerce de distribution de périodicité trimestrielle

### a. Variables requises par activité

Variables CITI, Rev.4	Total number of persons employed	Total number of employees	Wages and salaries of employees	Chiffre d'affaires
<b>Section G - Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles</b>				
45 - Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles	x	x	x	x
46 - Commerce de gros, sauf de véhicules automobiles et de motocycles	x	x	x	x
47 - Commerce de détail, sauf de véhicules automobiles et de motocycles	x	x	x	x

## III. Statistiques du commerce de distribution de périodicité mensuelle

### a. Variables requises par activité

Variables CITI, Rev.4	Indices du chiffre d'affaires
<b>Section G - Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles</b>	
45 - Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles	
46 - Commerce de gros, sauf de véhicules automobiles et de motocycles	
47 - Commerce de détail, sauf de véhicules automobiles et de motocycles	

### Notes

A la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, nous n'avons pas une section ou division qui s'occupe des statistiques d'entreprises. Dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux, nous exploitons les états financiers des entreprises (DSF) qui sont disponibles à la Direction Générale des Impôts, les enquêtes qu'organise l'agence nationale de la BCEAO ainsi que les indices du Chiffre d'affaires de la BCEAO. Cependant, il existe un répertoire des entreprises (année 2000) qui sert à l'élaboration des Indices harmonisés de prix à la production (IHPI).

Les IHPI sont calculés trimestriellement.

